

SAINT-MICHEL INFO

42



FOCUS | P.8 ▶ P.11

**Inauguration de la
traversée du village**

SUIVI | P.13

**Communauté de Communes,
Maisons de santé**

EDITO | P.3

**Par
Michel BONNET**

SOMMAIRE



P.4
En Bref...

P.5
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

P.6
COMMEMORATION

P.7
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PROJET CENTRALE BIO- MASSE DE GAR- DANNE

P.8 ▶ P.11
FOCUS : INAUGURATION TRA- VERSEE DU VIL-

P.9
NOUVELLE TARIFICATION POUR L'ABONNEMENT EAU POTABLE ET POUR L'ASSAINISSEMENT

P.13
COMMUNAUTE DE COMMUNES— POLITIQUE SANTE

P.14 ▶ P.15
ILS NOUS ONT QUITTÉS

P.16
AGENDA



SAINT-MICHEL INFO

**MAIRIE St.-MICHEL / TEL : 04 66 45 51 83
EMAIL : mairie.stmicheldedeze@orange.fr**

Retrouvez toutes les informations :
www.stmicheldedeze.fr

 **FACEBOOK@mairiesaintmicheldedeze**

 **APP ILLIWAP**

N°36 / ST. MICHEL INFO - Edition
automne 2025 | Bulletin d'informa-
tion locale édité par la Mairie de
St. Michel de Dèze | **Responsable de
la publication** : Michel Bonnet | **Rédaction
& conception** : Pierre Bonnet, Philippe La-
farge |



Un automne plein d'incertitudes, la Paix, la Guerre, l'instabilité politique, l'instabilité climatique...

La commémoration du Combat de la Rivière et de l'assassinat de Stanislas MALINOWSKI s'est bien passée, vous étiez nombreux et je vous en remercie.

On aimerait un peu de lumière, comme le 5 septembre 2025, jour de l'inauguration de la « Traversée du Village » où nous étions tous réunis.

Nous avons presque fini les travaux dans le village, encore quelques réserves à lever. Le résultat est apprécié de tous, malgré quelques récriminations.

Les premiers terrains aménagés vont pouvoir être vendu et bientôt nous accueillerons de nouveaux habitants.

Nous sommes toujours à la recherche d'un repreneur pour l'hôtel restaurant « La Rivière », et nous avons de l'espoir.

Notre École, toute rénovée et bien équipée, reste fragile. Notre proposition d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal multisite, soutenue par l'Inspection Académique, avec la Commune du Collet de Dèze, n'est pas retenue par celle-ci. Malgré notre bonne volonté on di-

rait que la solidarité n'est plus de mise en ces temps.

Nous avons réussi avec l'aide des enseignants à maintenir deux classes car les effectifs de vingt élèves le permettent et ceci pour les deux prochaines années. Nous regroupons des élèves des Communes de Saint-Hilaire de Lavit, de Saint-Privat de Vallongue, de Ventalon-en-Cévennes, de Saint-Julien des Points et de Saint-Martin de Boubaux.

Les élections municipales sont fixées le 15 mars 2026 et le 22 mars 2026. Pour les communes de notre taille il faut 11 élus. C'est un scrutin de liste à parité femme/homme. On ne peut plus rayer de nom.

Le 1^{er} novembre 2025, notre boucle d'autoconsommation collective d'énergie électrique est mise en service (boucle A CEVENRGIE), déjà plus de quarante abonnés et 8 producteurs. Si vous êtes dans le périmètre de cette boucle vous pouvez à tout moment la rejoindre, vous abonner et ainsi consommer de l'énergie locale. On vous invite à la fête inaugurale de l'énergie le **5 décembre 2025 à 18h00**.

Je vous souhaite un très bel automne.

Le Maire, Michel BONNET

En Bref...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

■ Politique Santé

- * Livraison de 2 maisons de Santé à Saint-Etienne et Sainte-Croix-Vallée-Française : Mode de fonctionnement
- * Discours de M Reydon, JM Maréchal, Patrick Valdeyron (Cf. page 12)

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

■ Dernières évolutions

Les élections auront lieu les **15 et 22 mars 2026**. Ces dates imposent une période de réserve pour les services de l'état de six mois.

IMPORTANT : Pour ces prochaines élections, **les règles ont changé**, les listes seront des listes bloquées, et rayer des noms entrainera la nullité du bulletin.
Pour Saint-Michel-de-Dèze, la liste devra comporter **11 personnes candidates** avec un minimum à 9 et un maximum à 13.
Pour les élections municipales la loi prévoit la parité Homme Femme pour constituer la liste.

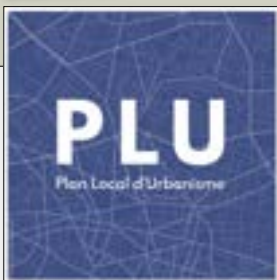
TRAVAUX SUR LA RD 13

■ Entre le Collet et le col du Pendedis

Des travaux conséquents ont été entrepris pour rectifier une portion de route au niveau du carreau de la mine de la Felgerette, sur 250 mètres environ, supprimant ainsi quelques courbes et virages.

Durant cette période et afin de garantir la sécurité de tous, une circulation alternée a été mise en place.

Depuis longtemps, nous demandons une amélioration de la RD 13, espérons que d'autres tronçons feront l'objet de futurs travaux. En vous remerciant de votre compréhension.



CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE LIÉE A LA RÉVISION ALLÉGÉE N°1 DU PLU

Conformément au planning, le commissaire enquêteur a tenu ses permanences comme indiquées sur le précédent Saint-Michel-

Infos. Un cahier a recensé les observations de certains habitants du village et le commissaire enquêteur a remis son rapport final.

Suite à la diffusion de son rapport, la communauté de communes (CCCML) l'a adopté à l'unanimité lors du conseil communautaire du 25 septembre 2025. Ainsi les conclusions et le rapport sont définitivement adoptés et seront mis en œuvre.

RÉSULTATS DU RECENSEMENT 2025



En tout début d'année vous avez été sollicités pour le recensement. Aujourd'hui les résultats ont été publiés. On constate une stabilité des effectifs dans notre commune. C'est donc **231 personnes** qui ont été recensées, ces résultats sont quasiment identiques au recensement de 2019.

VENTE DE TERRAINS CONSTRUCTIBLES VIABILISÉS

Dans le cadre du projet réaménagement du village, des terrains constructibles sont aujourd'hui à la vente.

Ils sont situés en cœur de village.

Pour celles et ceux qui seraient intéressés, merci de prendre contact avec la mairie au 04 66 45 51 83

LOTO DU CCAS

Comme chaque année le CCAS de Saint-Michel de Dèze organise son loto en fin d'année.

Nous sollicitons les entreprises avec lesquelles nous travaillons pour récupérer des fonds destinés à l'achat de lots.

Soyez prêts et à vos **cartons le dimanche 7 décembre !**

GOÛTER DES AINÉS

La fin de l'année approche et avec elle le traditionnel goûter des aînés, à partir de 65 ans.

Ce sera également l'occasion pour nos aînés de retrouver les enfants de notre école pour un moment de partage et de convivialité.

Rendez-vous le 16 décembre 2025

BULLETIN D'ALERTE VIA VOTRE TÉLÉPHONE ET VOTRE MAIL

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, il est indispensable de pouvoir communiquer avec la population très rapidement et vous joindre au moyen de votre téléphone mobile ou par e-mail.

Pour ce faire, nous souhaitons constituer une liste, comprenant votre numéro de téléphone et votre adresse e-mail. Compte tenu du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous avons besoin de votre accord pour constituer cette liste, vous permettant ainsi d'en vérifier le contenu et sa mise à jour.

Pourquoi disposer de ces informations ?

En prévision de risques potentiels, encore assez

peu nombreux aujourd'hui mais qui pourraient s'accroître à l'avenir, pouvoir vous prévenir et vous informer en urgence en cas d'accidents, d'incidents divers, de forts orages, avec des risques d'inondations, occasionnant notamment la fermeture du pont du Gardon, de feux de forêt, de pollutions diverses, voire de séismes, s'avèrera déterminant, pour votre sécurité et de celle de l'ensemble de nos concitoyens.

→ **Un bulletin joint à ce numéro est à remplir et nous retourner à la mairie.**

 **ALERTE INFO
PLAN COMMUNAL
DE SAUVEGARDE**

COMMÉMORATION DU 1^{ER} JUIN 2025

Comme chaque année le 1^{er} juin dernier nous avons commémoré le Combat de la Rivière et l'assassinat de Stanislas Malinowski.

Les élus communaux, les maires et conseillers des villages alentour, La Députée Sophie Pantel, le Président du Conseil Départemental Laurent SUAU, le conseiller départemental Robert Aigoïn, Thierry TURC président de l'ANACR (Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance), les représentants des sapeurs-pompiers et une nombreuse assistance ont honoré de leur présence cette cérémonie.

Les hussards de la République ont accompagné ce moment en entonnant plusieurs chants dont la Marseillaise et le Chant des Partisans.

Michel BONNET le maire a rappelé les tragiques événements des 5 et 6 juin 1944 et les engagements nombreux des milices patriotiques des différents groupes de maquisards pour défendre le village, les mettant en parallèle avec l'actualité. Il a inauguré la nouvelle place du village, qui s'appelle désormais place Stanislas Malinowski.

Au nom de l'ANACR Thierry TURC a mis l'accent sur d'autres faits comme l'arrêt et la déportation de la famille FOGIEL « des Avignières » ou encore sur le triste sort réservé à Lucien JALABERT suite à son

arrestation à la Rivière, torturé au Fort Vauban à Alès, exécuté et précipité au puits de Celas et pour terminer son discours quelques mots optimistes « apprécions ce que signifie vivre en démocratie, vivre en paix, apprenons le partage, la tolérance, le respect, apprenons toutes et tous à vivre ensemble. »

Mme Floury, sa nièce, entourée de sa famille, a dévoilé la plaque portant le nom de son oncle. Elle a ensuite pris la parole très émue : « Notre oncle, résistant engagé dans l'ombre pour la liberté de notre pays, avait fait le choix du courage face à l'occupation. Comme tant d'autres, il a sacrifié sa jeunesse, sa tranquillité et finalement sa vie pour que la France vive libre » Photo de la plaque « Place Stanislas Malinowski »

Toutes les personnes présentes se souviendront avec émotion de cette journée d'hommage.



INFOS ÉCOLE

■ Des nouvelles du RPI & position du Conseil d'École

RAPPEL : Dans notre précédent bulletin « Saint-Michel-Info » (n°41), nous vous informions de la mise en place d'un **Regroupement Pédagogique Intercommunal** (RPI) entre les communes du Collet-de-Dèze et de Saint-Michel-de-Dèze, pour sauvegarder un poste d'enseignant dans notre école. *Un RPI est un regroupement de plusieurs écoles qui se partagent en général les niveaux d'enseignement : cycle 1 dans la première école, cycle 2 dans la deuxième école, par exemple.*

Une réunion du conseil d'école et une réunion rassemblant les parents d'élèves ont été tenues, afin que chacun comprenne les enjeux liés à la création d'un RPI dispersé c'est-à-dire avec le maintien des deux sites.

Le conseil d'école et l'ensemble des parents d'élèves souhaitent la création d'un RPI dispersé, considérant qu'il faudra très certainement changer

les habitudes. C'est une nécessité car cette future organisation apportera beaucoup plus d'intérêts pour les enseignants et pour les élèves.

Cette position est confortée par les communes voisines de Saint-Martin-de-Boubaux et de Saint-Hilaire-de-Lavit.

Une réunion avec le maire du Collet-de-Dèze, pour échanger sur le RPI a mis en évidence un désaccord profond sur le RPI dispersé (maintien des 2 sites). En effet, celui-ci confirme son souhait d'un RPI concentré sur le seul site du Collet de Dèze, entraînant de fait la fermeture de l'école de Saint-Michel-de-Dèze.

Cette prise de position ne répond pas à la question posée portant exclusivement sur un RPI dispersé avec 2 sites.

Il n'est pas question de fermer notre école et nous continuerons à la défendre, encore et encore! Nos effectifs sont quasiment stables sur les 3 à 4 années

Rentrée scolaire 2025-2026

Cette année scolaire s'ouvre avec un effectif de 19 enfants, un effectif en léger repli car 8 enfants sont rentrés en secondaire au collège.

La répartition des enfants avec 9 enfants en maternelle et 10 du cours préparatoire au cours moyen avec quelques arrivées en perspective permet d'en-

visager une stabilité pour les années qui viennent.

L'équipe pédagogique est composée de Noemi Bruguère directrice, et d'un nouvel instituteur Olivier Vielzeuf originaire de Vialas. Nous leur souhaitons une belle année scolaire.

PROJET CENTRALE BIOMASSE ENTREPRISE GAZEL ENERGIES

■ Avis d'enquête publique : Contribution de Saint Michel de Dèze

Considérant que le projet de centrale biomasse de Gardanne prévoit de brûler 450 000 T/an de bois, un tiers en provenance de l'étranger (Europe, Amérique du Sud) dans des conditions économiques, sociales et environnementales qui posent question, deux tiers en provenance de 17 départements français, dont 30 000 T en provenance du Pays Cévennes.



Considérant que le rendement de cette centrale est prévu à hauteur d'environ 30 %, un véritable gâchis !

Considérant que l'État français s'engage à aider, via les conditions de rachat de l'électricité produite, à hauteur de 800 millions d'euros répartis sur les 8 années à venir, en même temps que l'entreprise Gazel Energie prévoit 1 milliard de bénéfices sur ces 8 années !

Considérant que Gazel Energie part du principe que le volume de biomasse dans les forêts Cévenoles augmente de façon continue sans prendre en compte le ralentissement qui commence à s'opérer (voir constat ONF et CNPF) en raison du réchauffement climatique (moindre croissance, mort par stress hydrique, développement des maladies, ...) qui touche particulièrement les Cévennes : + 2,1 % en 60 ans, chiffre qui va rapidement doubler et plus, selon les scientifiques.

Considérant que Gazel Energie s'engage à n'utiliser que certaines essences, notamment le pin maritime Cévenol, issues de coupes éco-certifiées et réalisées hors des zones Natura 2000, alors qu'elle s'approvisionne déjà en bois Cévenol sans distinction d'essences, de provenance, de labellisation de coupes !

Considérant que Gazel Energie ne prévoit pas de mettre les moyens suffisants pour vérifier et contrôler tous ses engagements.

Considérant que Gazel Energie consomme d'ores et déjà des bois qui pourraient être utilisés comme bois d'œuvre (utilisation plus valorisante économiquement et qui a pour intérêt de stocker du Carbone au lieu d'en rejeter),

Considérant que cela va à l'encontre de la politique portée par les chartes forestières cévenoles, à savoir une gestion forestière précédente, durable, valorisant au maximum le bois récolté, le plus possible en circuit court.

Considérant que Gazel Energie ne retient même pas toutes les recommandations d'exploitations mises au point avec le Parc National des Cévennes lors de la précédente enquête publique.

Considérant que les communes sollicitées par cette

enquête ne correspondent pas aux critères fixés par Gazel Energie, la commune de Cendras étant sollicitée alors que la quasi-totalité de son périmètre se trouve en zone Natura 2000, tout comme l'ensemble de la Vallée du Galeizon.

Considérant qu'il n'est donné qu'un délai d'un mois aux institutions et au public pour répondre à une enquête comportant des centaines de pages (ce n'est pas très sérieux !).

La commune de Saint-Michel-de-Dèze, théoriquement non concernée directement car non située en zone Natura 2000, mais qui risque malgré tout de voir le bois issu de ses forêts, y compris le bois valorisable en bois d'œuvre, finir brûlé dans une méga centrale de rendement de seulement 30 %, n'est pas favorable à l'exploitation de ses bois à Gazel Energie.

Après en avoir débattu, le conseil municipal de Saint-Michel-de-Dèze propose :

- Que l'aide financière considérable envisagée par l'État pour le projet contesté de centrale biomasse de Gazel Energie soit mobilisée de manière plus vertueuse et efficace ;
- Que le territoire des Cévennes, disposant d'un potentiel forestier et humain important, soit principalement dédié au développement d'une sylviculture durable, d'une filière bois éthique, et d'autres énergies renouvelables adaptées au contexte local ;
- Que la rénovation thermique des logements et bâtiments dits « passoires énergétiques » constitue un levier majeur de réduction des consommations énergétiques, d'amélioration du confort des habitants et de création d'emplois locaux non délocalisables ;
- Qu'il est essentiel d'accompagner les personnels de Gazel Energie dans une transition professionnelle respectueuse et porteuse de sens, en leur offrant des perspectives de reclassement dans des secteurs d'avenir ;
- Que la création d'emplois locaux, utiles et éthiques, répond aux attentes des Cévenols et contribue à la vitalité du territoire.



INAUGURATION DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

Vendredi 5 septembre 2025, les autorités, les partenaires, les financeurs, les entreprises, les maires des communes environnantes, la population et le conseil municipal ont participé au « coupé de ruban » symbolisant l'inauguration de la traversée du village. Au cours des discours chacun a pu apprécier l'ampleur du projet depuis les premières réflexions, ses nécessaires évolutions, pour en arriver à la réalisation.

En introduction de cette cérémonie, les enfants de notre école ont récité un poème, initialement écrit sur la ville de Paris et adapté pour l'occasion à notre village.

Un grand merci à nos instituteurs, pour la participation des élèves à cette inauguration, bravo aux enfants, que nous félicitons à nouveau !





Dans son discours le **Maire, Michel BONNET** a longuement et précisément remercié les différents acteurs qui nous ont accompagné tout au long de ce projet, les financeurs, les partenaires, la maîtrise d'ouvrage et l'ingénierie associée, les entreprises et a remercié la commune du Collet-de-Dèze co-contractante du projet sans laquelle la solution de rejoindre son propre réseau communal d'eau usées n'aurait pas pu être possible. **Le Président du Département, Laurent SUAOU** a quant à lui mis l'accent sur 2 points, qu'un grand projet qui s'inscrit dans la continuité des mandats successifs et de l'importance pour une petite commune de porter une telle opération tant en terme de budget, que d'investissement au quotidien pour en suivre la réalisation. **Madame Sophie PANTEL, Députée de Lozère**

a rappelé comment le département, à l'époque, s'est mobilisé pour accompagner la structuration, comment le département a mis à disposition ses compétences en ingénierie et ses spécialistes en traitement des eaux usées, elle a conclu son intervention en précisant que la rénovation d'un « village rue » n'est pas chose facile et que celui-ci en est un exemple très réussi.

Madame Valérie FUSCIEN, Sous-préfète à Florac a souligné le fort accompagnement de l'Etat dès le début de l'opération.

L'ensemble de ces personnalités a félicité tous les acteurs, parties prenantes, et noté que lorsqu'il y a un bon projet, les partenaires savent se mobiliser.

Enfin, ils ont souhaité à la commune de Saint-Michel-de-Dèze un bel avenir.

Le résultat est là aujourd'hui, c'est fait et on oublie les désagréments rencontrés lors des travaux, les remarques parfois acerbes de certains, pour que chacun apprécie aujourd'hui pleinement les murets qui retiennent les talus, les canalisations d'eau pluviales, les nouveaux candélabres photovoltaïques autonomes, une chaussée entièrement refaite, des passages pavés qui marquent l'histoire des divers hameaux ou lieux-dits qui constituent le village.

Appréciations également tout ce qui ne se voit pas : ce qui est enterré, notre réseau d'eau potable entièrement refait, un réseau d'assainissement créé de toute pièce dans un projet en partenariat avec la commune voisine, du Collet-de-Dèze, permettant notamment le traitement des effluents par la station d'épuration du Collet, en respectant les contraintes environnementales pour le bien de tous.

La création de nouvelles places de parking,

- à l'entrée Est du village,

- des places en nombre au droit du Bertoul, facilitant ainsi l'accès à notre commerce,
 - des places à côté du monument aux morts,
 - des places vers le Martinet,
- doivent permettre de mieux organiser le stationnement.

A nous d'en faire bon usage dans le respect de ces emplacements et éviter ainsi les arrêts « sauvages » en plein milieu de la chaussée, contraire au bien vivre ensemble.

Nous devons collectivement en tant qu'utilisateur, riverain du village faire notre maximum pour entretenir, voire pour embellir toutes nos réalisations. En effet n'attendons pas toujours tout de la commune mais **assumons de faire notre part, pour tenir notre bien commun dans un parfait état de propreté et le maintenir en très bon état, le plus longtemps possible.**

LES ÉLÉMENTS SIGNATURES

Nous vous détaillons ces éléments dans le numéro 37 du Saint-Michel Info (Edition hiver 2024), alors encore à l'étape de projet. Voyons aujourd'hui plus en détail ces éléments:

- Une chaussée bordée côté Gardon d'un **caniveau en calade** et côté montagne par **une bande structurante en calade** elle aussi, permettant de «tenir» visuellement les différents espaces; et de recueillir les eaux de pluie pour les acheminer vers des exutoires situés à intervalles réguliers.
- **Des passages dallés** symbolisant les hameaux qui constituaient le village, renforçant ainsi la matérialisation de ces unités bâties de manière à séquencer la traversée du village et à permettre la lecture de chacun de ces ensembles bâtis.
- **Des murets en pierre** bordant la chaussée retenant les talus et marquant les espaces.
- **Une place de village** « Place Stanislas Malinowski » avec son tilleul et sa fontaine, affirmant le cœur du village, située entre l'école et la mairie.
- **Un nouveau système d'éclairage public** photovoltaïque autonome, marquant les principaux hameaux (Le Martinet, la place de la mairie, la place de l'épicerie et la Rivière), représentant à la fois notre capacité à innover et à tenir compte de nos contraintes économiques.

Saint-Michel-de-Dèze est maintenant organisé autour de la « Place Stanislas Malinowski » avec en son centre un tilleul symbolisant l'arbre de la liberté et une magnifique fontaine alimentée par la source du bassin historique de la première adduction d'eau. Celle-ci dispose à la fois d'eau potable avec un robinet à bouton poussoir et d'un robinet classique pour l'eau de source non potable.

Cette place a été utilisée pour la première fois lors de cette inauguration le 5 septembre 2025.



PLANTATIONS

Notre projet « traversée du village » comporte un certain nombre d'espaces destinés à recevoir des plantations et ainsi « verdir » le village. Ces espaces se situent en bordure de chaussée, en alternance avec des zones dédiées aux voitures. Ils seront plantés en cette fin d'année à la bonne période par une entreprise spécialisée. Ces zones enherbées, une fois plantées, devront tout d'abord être protégées des voitures et entretenues. Votre contribution est souhaitable pour l'entretien quotidien et l'embellissement de ces espaces.

Autour de la place, des bacs garnis de bégonias, impatiences et autres ornent déjà le garde-corps côté ouest et des lauriers roses égaieront les espaces côté mairie et entrée de l'école.



BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Dans le projet de la traversée du village, il a été prévu une borne de recharge pour véhicules électriques à proximité du transformateur et du monument aux morts ainsi que deux places de parking réservées à cet effet. Le dossier est en cours de finalisation avec le SDEE.



ASSAINISSEMENT MODE D'EMPLOI

Toutes les habitations du village sont maintenant raccordées.

Pour garantir un bon fonctionnement à long terme, 2 règles doivent être respectées absolument par les usagers :

- Ces installations doivent recevoir exclusivement les « eaux grises » liées aux toilettes, en excluant tout autres éléments !!
- Ne pas rejeter d'eau pluviale dans le système car cela engendre, au-delà des coûts, de gros inconvénients sur le fonctionnement de celui-ci.



MONUMENT AUX MORTS

Au-delà du parvis dallé devant le monument et de son ouverture sur la rue, la stèle a été entièrement rénovée avec un revêtement de surface qui lui redonne son aspect originel.

Ainsi lors des commémorations l'espace ouvert permettra aux participants de mieux voir et de mieux partager ces moments de recueillement et de mémoire.

NOUVELLE TARIFICATION POUR L'ABONNEMENT EAU POTABLE ET POUR L'ASSAINISSEMENT

Les travaux effectués sur notre réseau d'eau depuis plusieurs années et la création du réseau d'assainissement ont eu pour principal objectif d'améliorer la desserte en eau, sa robustesse et ainsi en assurer le traitement, en apportant plus de confort.

Pour faire face au financement de ces travaux et respecter la nécessité d'équilibre de ces budgets annexes, le conseil municipal, après en avoir débattu décide à l'unanimité de revoir à la hausse les tarifs de l'eau et les abonnements de la façon suivante :

Pour l'eau potable :

A compter du 1^{er} janvier 2026,

- Le tarif de l'abonnement passe à **140.00 € HT**, par an
- Pour la consommation, le tarif du mètre cube (m³) passe à - **2,00 € HT**

Pour l'assainissement :

■ Abonnement

- Pour l'année 2025, l'abonnement sera appliqué de moitié, à **40.00 € HT** et facturé au 2^{ème} semestre 2025.
- A compter du 1^{er} Janvier 2026, l'abonnement sera de **80.00 € HT**, par an.

■ Traitement des eaux rejetées

- Pour l'année 2025, le tarif appliqué sera de **0.50 € HT** le M3 et facturé au 2^{ème} semestre 2025.
- A compter du 1^{er} Janvier 2026 le tarif de l'eau rejetée sera de **1,00 € HT** le mètre cube.

Pour celles et ceux qui utilisent leur eau de source et qui la rejettent dans le réseau d'assainissement, un forfait d'eau rejetée sera appliqué de **40,00 € HT** à Compter du 1^{er} Juin 2025.

Cette modification des tarifs contribue aux financements des travaux engagés, ainsi qu'à un principe de justice sociale, par l'augmentation de l'abonnement y compris pour les résidences secondaires qui consomment peu d'eau.

L'augmentation du mètre cube d'eau à 2 € traduit notre prise de conscience quand à la rareté de cette ressource et souligne l'importance de sensibiliser chacun à un usage responsable de l'eau.

BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE 2025

Pour les propriétaires de gîtes, que ce soit la famille Fages ou Marc Gabriac, la saison est comparable aux précédentes. Pour Marc, comme d'habitude satisfaction des clients qui fréquentent le commerce local. Certains ont trouvé le village très joli et agréable, même s'il manque de l'eau dans le Gardon. La famille Fages continue de louer à la semaine mais avec une réservation plus tardive, alors qu'avant les locations étaient prises au plus tard en mai.

Pour le Verdier, la saison a été bonne bien qu'un peu courte, selon Philippe Lafarge, du 20 Juillet au 25 Août. Cette saison est marquée par un accroissement des locations de groupe, amis ou familles. Certains de ces groupes ont passé la semaine en auto-

nomie complète, sans beaucoup participer à l'économie locale. Espérons qu'à l'avenir il en soit autrement. On constate également un intérêt grandissant pour le terrain de la fête, occupé par de plus en plus de camping-cars.

Pour l'épicerie le Bertoul Cévenol, la saison n'a pas été à la hauteur des espérances de nos gérants.

Le mois de juillet s'est avéré moins bon que l'an passé.

Le mois d'août a été plutôt moyen par rapport aux prévisions et l'arrière-saison n'a pas compensé, malgré, une nouvelle offre de Burgers proposée cet été. Souhaitons une meilleure année 2026 à tous ces prestataires de l'offre touristique.



Cette année encore la fête de la Saint-Michel, organisée par la CCAS a réunis près de 80 personnes, mettant à l'honneur les nouveaux arrivants.

Après quelques mots de notre maire, le traditionnel repas a été partagé dans une très bonne ambiance. La fin du repas a été marqué par un concert privé, très Rock !

Rendez-vous l'année prochaine



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

■ Politique Santé

Histoire du Projet sur 15 ans des Maisons de santé Pluridisciplinaire multi sites des Vallées Cévenoles porté par les Communautés de Communes et par le Docteur Jean-Marc MARECHAL

Ce projet un peu fou, est un rêve et ce rêve Cévenol s'est réalisé.

La Maison de Santé pluri-professionnelle multisite nommée MSP Cévennes Lozériennes est !

Pour tout projet comme celui-ci, il faut une vision, un cap, une expérience, un groupe, un cadre souple qui réponde à l'exigence des spécificités locales, mais suffisamment rigide pour suivre le but : répondre aux besoins, faits de l'expérience.

1^{ère} phase

En 2010, naissait l'Association pour la Promotion de la Santé en Cévennes Lozériennes, sous l'impulsion de M. Hubert PFISTER, Président de la Communauté des Communes des Hauts Gardons, soutenus par Christine BUSSIERE et Madame CARLSON, un regroupement de tous les personnels de Santé, avec 2 médecins, les paramédicaux, infirmiers, kinésithérapeutes, Assistantes Sociales, Sapeurs-Pompiers, ADMR, Associations d'usagers, taxis, a assuré la première partie du projet qui s'est concrétisé, en 2014, **en la construction d'une Maison des Services par la Commune de Saint-Etienne-Vallée-Française**, sous l'égide de Monsieur Gérard CROUZAT, Maire de S.E.V.F.

En 2015, les acteurs de santé souhaitent porter encore plus loin, l'avenir sanitaire de la Vallée Française et du Calbertois en assimilant le concept MSP et ses variantes, représentant les nécessités et les évolutions des personnels médicaux de nouvelle génération.

2^e phase

Le projet de la MSP Multisite Cévennes Lozériennes, englobant trois sites : Ste Croix Vallée Française, St Germain de Calberte et St Etienne Vallée Française, **est validé le 11 Octobre 2018 par l'Agence Régionale de santé**. Ainsi naissait la MSP administrative.

S'en suivait automatiquement une construction qui devait l'héberger, projet de 7 ans de 2018 à 2025, avec 7 ans de réunions, de discussions, de tractations, de résolutions de problèmes architecturaux et économiques.

On est passé du Vous, on est arrivé au Tu.

Merci à tous les membres des Conseils Communautaires successifs qui ont su porter le projet.

C'est au total une Maison de Santé avec 3 sites, 550 m² construits, 400 m² à Saint Etienne Vallée Française, 150 m² Sainte Croix Vallée Française, un projet



en construction à St Germain de Calberte de 80m², le tout pour 11 communes, 3 bourgs, la Vallée Française et le Calbertois.

Cette MSP dispose aujourd'hui d'une équipe pluridisciplinaire très riche de 4 Médecins, 7 Infirmières, 3 Kinésithérapeutes, 1 pédicure, 1 Audio prothésiste, 1 Acupuntrice, 1 Sophrologue, 1 Ostéopathe et 3 secrétaires. Les populations de ces vallées peuvent mesurer l'efficacité et la dynamique du Docteur Maréchal pour mener à bien ce projet et de l'accompagnement apporté par la CCCML.

Jean Marc Maréchal a fait l'éloge des Cévennes et des Cévenols d'hier, d'aujourd'hui et de demain par ces mots ;

« Dans l'Océan des Cévennes, du Mont Aigoual au Mont Lozère, de la plaine au plateau, dans l'écume

des Gardons, au milieu des châtaigniers et de l'herbe folle, c'est le phare des Cévennes, qui éclaire, rayonne, réunit, agrège, adhère à un idéal de développement de la Santé, une adéquation entre sa population et sa santé. J'ai toujours cru que les Cévennes et les Cévenols méritaient le meilleur.

Croyez en ce pays, en ces femmes et ces hommes d'ici et en ceux qui les ont rejoints, qui y vivent, et y travaillent ensemble.

Abandonnons la jalousie.

Loin les mesquineries de villages !

Loin les ego !

C'est un travail commun, un travail d'équipe, un projet fédérateur qui s'inscrit dans une amélioration constante, dans notre, bassin de vie exceptionnel, riche de sa simplicité, de son originalité, de sa beauté.

Nous sommes animés par l'énergie vitale des Montagnes Bleues, irriguées par ces gardons sévères, qui coulent dans nos veines, sept veines, Cévennes.

C'est en vain que le chemin s'accomplit, le sens de l'histoire, déroulement inexorable, incessant des saisons, des gardonnades, des récoltes et des vendanges, de la vie à la mort, des arrivées et des départs, des natifs comme des néos qui ne font qu'Un, L'idéal de chacun devenu l'Idéal Commun »

Merci à Jean Marc Maréchal d'avoir porté ce projet sur tant d'années, avec clairvoyance, ténacité et capacité à voir toujours plus loin et toujours plus haut, et d'avoir accompagné la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère pour cette très belle réalisation collective au service de nos populations. (Discours inaugural du 12 septembre 2025 à Saint Etienne Vallée Française.)

Marie-Jeanne TURC du Rouveret

Marie-Jeanne Turc, née MALIGNON nous a quittés le 30 septembre 2025 dans sa maison de Branoux, à l'âge de 85 ans.

Mariée à Claude TURC, elle a accompagné Claude dans les divers travaux de la ferme du Rouveret produisant des fromages de chèvre et du maraichage vendus alors sur les marchés environnants, mais aussi ramassant les châtaignes dans les superbes châtaigneraies qui entourent le mas.

Marie-Jeanne a suivi Claude dans ses fonctions de maire de la commune de Saint-Michel de Dèze.

Toutes nos condoléances à sa famille.

Extrait de l'hommage de ses enfants :

« Maman, tous ceux qui t'ont connue ou qui t'ont approchée, seront d'accord avec nous pour affirmer qu'on pouvait te qualifier de personne discrète, travailleuse et généreuse ;

En effet, de tous temps, tu n'as jamais arrêté de travailler. De l'aube jusqu'aux heures avancées de la nuit parfois.



Jamais tu n'as reporté, jamais tu n'as évité le travail.

Que tu sois malade, fatiguée ou autre, cela ne changeait rien.

Nous te revoyons encore tirer des bassines presque plus lourdes que toi à la fromagerie, ou faire le ménage de la maison 2 ou 3 fois par jour... Nous pensons d'ailleurs que l'expression « on peut manger par terre » a été créée pour toi !

Tu étais tout le temps en activité, ne t'accordant comme seul repos, qu'une légère pause assise sur le canapé de la salle à manger, avant de réattaquer tes tâches de l'après-midi,... les 400 fromages par jour, l'entretien de la maison, les repas, etc. Ce respect du travail que vous avez Papa et toi, vous nous l'avez transmis. Nous essayerons de le transmettre à notre tour à tes petits enfants.

Tu étais généreuse également, en

atteste les 13-14 ou 15 fromages vendus au prix de 12, aux clients qui passaient au Mas !

Était-ce une fragilité en mathématique ? nous ne le pensons pas, plutôt l'expression de ta bienveillance !

Comment ne pas se rappeler des paniers de goûter gargantuesques que tu nous préparais, lors des travaux des foins, ainsi que les repas sitôt proposés et servis dès qu'un voisin ou autre arrivait au mas à l'heure du repas. (Ce qui arrivait très souvent à vrai dire !)

Une générosité ayant beaucoup d'aspects différents comme également le soutien que tu as apporté à Papa, pour ses missions de maire de st-Michel de Dèze, ou comme militant politique lui permettant à son tour de soutenir ceux qui en avaient besoin ou les causes qui vous tenaient à cœur.

Une générosité qui nous a permis de faire ce que nous avons souhaité dans notre vie, sans nous imposer ta vision des choses !

Et tu étais discrète aussi, toujours là, toujours présente, prête à servir, à travailler, à conseiller mais dans un coin de la pièce. Sans attirer l'attention, ni monopoliser la conversation.

Tu étais en somme la base, l'appui, les fondations de notre famille, rôle que vous avez rempli à la perfection avec Papa. »

CHANTIER D'EXTENSION-RÉNOVATION DU CIMETIERE DE ST MICHEL

Le chantier a consisté à :

- Faire un accès voiture autonome,
- Modifier la porte de l'accès
- De faire une clôture sur une longrine, avec la pose de clôtures issues de la récupération des clôtures de l'ancienne cour d'école.



François MOIGNARD

François nous a quittés le 20 juin 2025 à l'âge de 54 ans, dans un terrible accident de la circulation.

François, un administré, un collègue, un ami, que tout le monde connaissait dans la commune.



Texte lu lors de la cérémonie funéraire :

« Tout le monde connaissait des facettes de François mais personne ne les connaissait toutes.

Un enfant du pays qui a fait une grande partie de son primaire dans la montagne, au col du Penedis entre 3 communes et deux vallées, suspendu entre différents lieux.

Un goût pour le travail manuel, artisanal et bien fait : la sculpture sur bois, le cordage, la lutherie, les murs en pierres sèches.

Un épisode breton et marin, pendant quelques années au cours desquelles il a appris à naviguer, a donné des cours de voile à des gamins, lui qui, en bon marin, n'aimait pas l'eau.

Un voyageur, que ce soit en voiture, à pied, en bateau mais aussi en esprit, lecteur de science-fiction, de récits d'explorateurs, passionné de documentaires sur les civilisations en particulier disparues et les mondes lointains.

Il avait construit une connaissance du monde étonnante, une culture bien à lui, loin des standards scolaires, fruit de ses ren-

contres, de ses lectures et de ses visionnages.

Un être d'intuition, se fiant aux sentiments et aux perceptions.

Un homme généreux, prêt à rendre service à qui en avait besoin, où qu'il soit, quelle que soit la distance, aidant en particulier les plus vulnérables et les plus fragiles.

Il soulageait les douleurs par la présence ou la parole, le partage et le don du guérisseur.

il rendait service pour dépanner, déménager, débroussailler... transporter en ambulance, en bus scolaire ou en camionnette hommes femmes enfants et sacs qui en avaient besoin.

Il avait une relation très saine aux richesses matérielles, content de choses simples, du troc, d'échanges de service, ne comptant pas ses sous et son temps, surtout pour aider les autres.

C'était un mystique, cherchant la connexion entre l'ici-bas et le grand tout, les pieds sur terre mais la tête dans les étoiles, passionné des mystères de la création et de la mort.

Un amoureux des Cévennes, fin connaisseur des lieux, des personnes et des histoires du pays. Amoureux du Finiels, du Mont Mars, de la cascade des Runes ou de la Corniche, souvent des coins en hauteur.

Une capacité légendaire à blaguer avec tout le monde. A s'arrêter pour parler un moment. A rendre visite aux gens pour voir comment ils allaient. Il pouvait même tenir de longues conversations avec des gens dont il ne parlait pas la langue.

Un côté insaisissable, un mouvement permanent, là aujourd'hui, ailleurs demain mais toujours fidèle aux amitiés et disponible en cas de besoin.

Consacrant à chacun de ses interlocuteurs une écoute puissante, préférant parler seul à seul pour être dans un échange plus profond. En groupe, il préférait dire beaucoup de blagues, avec ses mots parfois inventés ou mélangés dans des expressions n'appartenant qu'à lui. Il pouvait parfois surprendre avec ses points de vue radicaux et son langage "fleuri" mais il était toujours entier dans ses opinions.

Il reste parmi nous, dans nos cœurs et nos esprits, dans les murs qu'il a bâtis, les amitiés qu'il a tissées et l'univers qu'il a créé autour de lui. Il nous manque douloureusement ».

Toutes nos sincères condoléances à sa famille.

Bernard LAURENT

Né le 23 octobre 1957, Bernard LAURENT nous a quittés le 22 Juin 2025 à son domicile, à l'âge de 68 ans et nous le regrettons.

Il a été l'employé communal des communes de Saint-Julien-des-Points et de Saint-Michel-de-Dèze de septembre 2003 jusqu'à son départ en retraite en novembre 2019.

Ainsi avec Roland MARTIN puis avec Daniel CHANEAC il aura œuvré sur les routes, chemins et abords des deux communes en parfaite entente avec les habitants dont certains deviendront ses amis.

Lors de la cérémonie funéraire, ses enfants Marion et Rémi ont témoigné de leur affection

et garderont de leur père, « un modèle de respect, de courage, de simplicité, de patience, de sagesse d'intégrité, de tolérance, de générosité, de solidarité et aussi de créativité, d'inventivité et d'humour ».

Toutes nos condoléances à sa famille.



AGENDA

26/11/2025	Conseil municipal le 26 novembre 2025
27/11/2025	Conseil Communautaire 27 novembre 2025
04/11/25 au 07/11/25	Encombrants du mardi 4 au 7 Novembre 2025
07/12/2025	Loto du CCAS à 15h salle polyvalente
05/12/2025 à 18h	Fête de l'énergie à St.-Michel de Dèze ouvert à tous
16/12/2025	Goûter des aînés à 14h30
19/12/2025 à	Fête de l'école, suivi d'un repas (Aligot saucisse) ouvert



NAISSANCES



Louisa Caudroit est née le 26 Juin 2025 à 5h 30. Jolie petite fille de 3,5 kg et mesurant 50 cm.

Victoria sa maman employée de la commune, et Pierrick son papa travaillant dans la mise en place de la Fibre, ont le plaisir de vous faire part de l'arrivée de la petite troisième, Louisa, qui fait le bonheur de ses grandes sœurs Julia et Ana.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans la commune.

DÉCHÈTERIE DE SAINT-PRIVAT-DE-VALLONGUE

TEL : 04 66 45 03 51

lundi	fermé	fermé
mardi	fermé	fermé
mercredi	10h00 - 13h00	14h00 - 16h00
jeudi	fermé	fermé
vendredi	10h00 - 13h00	14h00 - 16h00
samedi	fermé	14h00 - 17h00
dimanche	fermé	fermé



PRATIQUE

Accueil Mairie — Horaires d'ouverture

Mardi de 10h à 12h et Jeudi de 14h à 16h

Permanence du Maire :

Prenez rendez-vous. Tel : 04 66 45 51 83

Conseils Municipaux :

Les comptes-rendus sont accessibles sur :

> www.stmicheldedeze.fr

Urbanisme : Les publications règlementaires sont affichées en mairie

PERMANENCES :

► **CONSEILLERE NUMÉRIQUE :** Tous les mardis de 10h/12h30 et sur RDV l'après-midi (0783447127).

► **RECYCLERIE** le mardi et le samedi de 16 h à 19 h